

Allemagne : l'islam cautionne les violences faites aux femmes



En Allemagne la violence conjugale est monnaie courante. 138 000 cas sont connus pour 2017, 82% des victimes sont des femmes. La ministre fédérale de la Famille a donc mis en place un téléphone d'aide pour les femmes tabassées.

« Vladimir Poutine blâme l'Occident »

« Seules les troupes terrestres aident à la guerre contre l'Etat islamique »

Les maisons pour femmes regorgent de musulmanes rossées, violentées, étrillées, rétamées, matraquées, cognées, enchaînées par leur bourreau. C'est l'Islam qui leur en donne l'ordre, ce qui constitue bien entendu une infraction pénale pour le droit allemand. Ces gens-là vivent invariablement dans l'illégalité, si l'on compte leurs autres brillantes pratiques telles que le mariage forcé, l'abattage cruel des moutons, les joyeuses tournantes, le fagotage des petites filles et autres camions-fous. La pauvre ministre de la famille se déclare impuissante.

<http://www.haz.de/Nachrichten/Panorama/Uebersicht/Frau-in-Hame>

[In-hinter-Auto-hergeschleift-Das-ist-die-Geschichte-von-Kader-K](#)

Celle-ci, son mari l'a enchaînée à la voiture et traînée à travers la ville, laissant un flux de sang de 208 mètres.

<https://www.welt.de/regionales/bayern/article156798617/Habe-vo-m-Recht-Gebrauch-gemacht-meine-Frau-zu-toeten.html>

Ici, un dénommé Jumaah K déclare « J'ai usé de mon droit de tuer ma femme ». Il ne comprenait pas pourquoi il allait en prison. Notons que les trois enfants étaient présents pendant cette opération légitimée par le grand livre.



Les victimes muettes de la religion d'amour et de paix

Le Coran permet à l'homme musulman d'emprisonner sa femme pour le restant de ses jours (Coran 4:15.) si elle a commis un acte abominable (s'adresser à une personne de sexe masculin, cramer les merguez, renverser le cruchon de lait de chamelle et autres abominations)

Selon le Coran, chaque musulman peut épouser jusqu'à quatre femmes (Verset 4.3 du Coran). Le verset 4:20 du Coran dit aussi: Et vous pouvez échanger votre femme contre une autre.

Je n'ai pu m'empêcher de feuilleter un article sur l'éthique et les bonnes manières du musulman.

Question : Chers savants, que la paix soit sur vous. J'ai un problème qui doit sûrement concerner un grand nombre de gens. Il s'agit de la poignée de mains avec les femmes.

Réponse de Sheikh Yûsuf Al-Qaradâwî :

Premièrement, il est interdit de serrer la main d'une femme si cet acte est accompagné de désir ou d'excitation sexuelle, d'un côté comme de l'autre, ou s'il y a un risque de tentation. Deuxièmement, il est permis de serrer la main d'une vieille dame, sachant que celle-ci ne suscite plus de désir. Il en est de même pour la petite fille, qui ne suscite pas de désir elle non-plus. Les vieillards, ne ressentant plus de désir, sont autorisés à serrer la main d'une femme. Ceci est d'ailleurs confirmé par le Coran, lorsqu'il parle des femmes ménopausées.

Je ne suis pas née de la dernière pluie, il y a eu cette année 147.000 cas de violence conjugale. Mais on rencontre cela partout, dans tous les milieux, dans toutes les ethnies baratine la ministre de la Famille, Franziska Giffey. Discours qui satisfait grandement tous les politiciens. On se demande combien il est fréquent dans les quartiers huppés que des hommes attentent à leur femme. On se demande combien de fois une femme tue un homme ou un ex-mari. Les femmes ne tuent généralement pas leurs maris. Mais les hommes tuent leurs femmes. 147 fois l'année dernière en Allemagne.

Tous les trois jours, une brute tue sa moukère

Après tout, Giffey a mentionné le nombre de cas non signalés. En tant qu'ancienne maire de district de Neukölln (quartier turc de Berlin), elle sait ce qu'elle dit. Il est inutile de citer pour eux la sourate 4:34, ils doivent connaître ce passage du Coran par cœur, car il constitue leur livre de chevet.

Les hommes sont supérieurs aux femmes parce qu'Allah l'a voulu ainsi. Et si vous craignez que les femmes se rebellent, menacez-les, évitez-les dans le lit conjugal et frappez-les.

Le voilà, l'essentiel du chiffre noir.

Personne ne sait combien de femmes musulmanes osent dénoncer leurs maris après avoir été barattées. Ce qui est une infraction pénale en vertu du code pénal allemand ne l'est pas dans la loi des musulmans, le Coran, bien au contraire. En Islam, battre la femme désobéissante est un commandement d'Allah adressé au sexe supérieur. Celle qui a été battue le mérite. Elle n'est pas la victime mais l'auteur.

Tiens ! Ça c'est pour la journée...



Ce n'est pas lui qui mérite une punition, mais elle. Là où rien ne s'est passé, il n'y a rien à déclarer. La ministre de la Famille veut faire construire des centres d'accueil pour femmes afin d'atténuer cette souffrance. Assurément une idée judicieuse, car ceux qui existent déjà sont encombrés de musulmanes. Une bonne chose, certes, mais pas la solution.

Les principaux endroits grouillant de fatmas : les prisons pour femmes (gamelle de couscous à la main), les maisons pour femmes (toute la géniture accrochée à l'abaya, le futur chiard dans le ventre) et les transports en commun (portable à l'oreille). Où elles représentent une véritable pollution sonore. Pollution non reconnue par le ministère de l'environnement.

Allez, je vous en raconte encore une. Il y a peu, j'empruntais le tram bruxellois (STIB), en face de moi une femme manifestement italienne, espagnole ou portugaise, grignotait timidement une biscotte. Annonce tonitruante du conducteur : Mesdames et Messieurs les usagers, il est formellement interdit de manger ou de boire dans les transports en commun. La pauvre prit la couleur d'une écrevisse sortie du bouillon et enfouit immédiatement l'objet du délit dans son petit sac. Il s'agissait certainement d'une malheureuse femme de ménage obligée de prendre son repas assise dans le tram.

J'ai emprunté le registre du grossier navigateur et l'ai rassurée : Madame, terminez votre biscotte, vous ne me dérangez pas du tout. Rentrée chez moi, j'ai écrit à la STIB et leur ai fait part de l'incident, ma plaignant moi des moukères qui braillent dans leur téléphone sans que personne n'ose rien dire de peur d'être traité de raciste.

La réponse : un formulaire photocopié.

Anne Schubert